

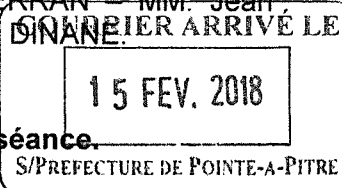
**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU VENDREDI 09 FEVRIER 2018**

N°2018- CC-2018-2S-DAAT-11

L'An Deux Mille Dix-Huit, le Vendredi 09 du mois de Février à dix-sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville du Gosier, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DUPONT, Président, pour délibérer des questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT - Christian BAPTISTE - Jocelyn CUIRASSIER - Francs BAPTISTE - Teddy MARY - Solaire COCO - Philippe TROUPE - Mme Paulette LAPIN - MM. Christian THENARD - José SEVERIEN - Patrice PIERRE-JUSTIN - Mmes Maguy THOMAR - Liliane MONTOUT - Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND - Olivia JEAN ép. RAMOUTAR-BADAL - Valérie HUGUES - M. Duniere AGLAS - Mmes Mariette MANDRET - Yvonne CHELAMIE ép. LOSBAR - M. Jean DAIJARDIN - Mme Nathalie CHOURO ép. BRACAT - Mme Christiane CLARA ép. DELANNAY - M. René NOEL.

EXCUSES : MM. Laurent BERNIER - Jean-Claude PIOCHE - Mmes Lydie PAVIOT ép. SELLIN (Procuration à Teddy MARY) - Marie-Flore DESIREE (Procuration à Liliane MONTOUT) - Félicienne GANTOIS (Procuration à Paulette LAPIN) - Ghislaine GISORS - M. Jean-Claude CHRISTOPHE (Procuration à Solaire COCO) - Mmes Nadia CELINI (Procuration à Jean-Pierre DUPONT) - Roberte MERI - M. Cédric CORNET - Mme Sylvia LAPTES - M. Lucien GALVANI - Mme Michelle MAXO - M. Eric LATCHOUMANIN - Mme Diana PERRAN - ~~MM. Jean FAHRASMANE - Raymond PARSHAD - Jean-Luc PERIAN - Mme Cynthia DINANE~~



Monsieur Francs BAPTISTE a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : APPROBATION DU PRINCIPE DE MISE A DISPOSITION POUR L'ANIMATION DES PISCINES EN EAU DE MER DE SAINTE-ANNE, SAINT-FRANCOIS ET LA DESIRADE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L.5211-4-3 et L.5216-5 II 5° ;

Vu l'arrêté préfectoral n°971-2017-12-26-001/SG/DCL/SLAC/SID du 26 décembre 2017 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant;

Vu la délibération n°CC-2016-9S-DAJA-43 du 22 décembre 2016 relative à la définition de l'intérêt communautaire de la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant (CARL);

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant notamment sa compétence "construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire";

Considérant l'opportunité que représente la mise à disposition des piscines en eau de mer de l'espace communautaire pour favoriser le développement la pratique sportive, notamment en espace aquatique,

Le Conseil communautaire,

DECIDE

Article 1 : D'approuver le principe de la mise à disposition des piscines en eau de mer de Sainte-Anne, Saint-François et la Désirade à titre gracieux aux associations, clubs sportifs sous forme associative et porteurs de projet, du territoire pour le développement de leurs activités sportives dans le cadre d'un conventionnement d'un planning d'utilisation hebdomadaire ou d'animations ponctuelles,

Article 2 : D'autoriser le Président à signer tout acte relatif à la bonne exécution de cette affaire,

Article 3 : De donner mandat à Monsieur le Président de la CARL pour assurer le suivi et l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Gosier, le 09 Février 2018

Acte rendu exécutoire après envoi
en Préfecture le, 15 FEV. 2018

Pour extrait certifié conforme

Et publication ou notification le,
15 FEV. 2018

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION LA RIVIERA DU LEVANT

Jean-Pierre DUPONT

